

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| cid:image002.png@01D8F05C.A4BBD3E0 |  |  |

Le 17 novembre 2022,

**Un nouveau Diplôme Universitaire d’Études Normandes ouvrira en 2023 à l’Université de Caen Normandie !**

**Dans le cadre d’un partenariat entre la Région Normandie et la Maison de la Recherche en Sciences Humaines (MRSH) de l’Université de Caen Normandie, un nouveau Diplôme Universitaire d’Études Normandes ouvrira à compter du 27 février 2023. Il s’agit de la première formation supérieure du territoire à proposer un enseignement en dialectologie normande. Le dépôt des candidatures sera possible à compter du 1er décembre 2022.**

*« Je me réjouis de l’ouverture de cette nouvelle formation qui s’inscrit pleinement dans la politique initiée par la Région en 2019 pour la valorisation et la sauvegarde des parlers normands. Nous avons en Normandie un héritage culturel important qu’il nous faut nous réapproprier. La Région proposera à ses agents une formation s’appuyant sur les UE de ce nouveau diplôme universitaire »* déclare Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

**Acquérir des connaissances pluridisciplinaires sur la culture régionale**

Proposé en formation initiale ou continue, le Diplôme Universitaire d'Études Normandes (DUEN) a pour objectif de permettre à toute personne désireuse de mieux connaître cette culture régionale, d’acquérir des connaissances sur la Normandie et ses spécificités dans une approche universitaire scientifique et pluridisciplinaire.

D’une durée de 80h, la formation se compose ainsi de 4 Unités d’Enseignement (UE) :

* Introduction à la dialectologie normande
* Institutions et droit de la Normandie
* Histoire de la Normandie
* Sources et méthodes pour la dialectologie normande, L’Histoire et l’Histoire du droit

Cette formation s’adresse à toute personne intéressée par la culture et le patrimoine de la Normandie. Elle entend notamment répondre aux besoins des professionnels du tourisme et du patrimoine en leur fournissant le socle de connaissances indispensable à la conception de prestations d'accompagnement culturel et touristique. Elle s’adresse aussi aux enseignants du secondaire soucieux d'offrir à leurs apprenants une initiation à la découverte des parlers normands. Le diplôme laisse, une large place aux langues vivantes régionales avec un module dédié : cet enseignement de découverte permettra de situer les parlers de Normandie dans le contexte général de l’histoire de la langue française, en s’attachant à en définir les caractéristiques phonétiques, morphologiques, syntaxiques et lexicales. Enfin, cette offre concerne également les professions juridiques (notamment aux juristes souhaitant s’inscrire au barreau de l’île de Guernesey et pour lesquels la connaissance du droit coutumier normand est un prérequis obligatoire).

**Conditions d'admission :**
Le diplôme est ouvert aux étudiants titulaires d’un baccalauréat.

Il est aussi accessible aux étudiants non titulaires d’un baccalauréat :

* soit par validation des acquis professionnels
* soit sur dossier et entretien individuel, destinés à vérifier la maitrise des prérequis indispensables au suivi de la formation.

**Dépôt des candidatures :**
Une fois les conditions d’admission requises, tout candidat doit impérativement **déposer sa candidature en ligne sur l'application**[**e-Candidat**](https://candidatures.unicaen.fr/ecandidat/#!accueilView) selon le calendrier mis en place : **du 01/12/2022 au 21/01/2023**.

**Informations pratiques :**Réunion de rentrée : lundi 27 février 2023Enseignements dispensés du 27 février au 14 avril 2023 (80h).

**Mise en place d’une formation à la culture normande pour les agents de la Région Normandie**

En lien avec la mise en place de cette nouvelle offre universitaire, et dans le cadre de son plan de formation, la Région mettra en place une sensibilisation à la culture normande pour ses agents des sites administratifs et des lycées.

Deux sessions expérimentales de formation, d’une durée 35 heures (soit 5 jours), s’appuyant sur les Unités d’Enseignement (UE) du DU – Etudes Normandes, leur seront ainsi proposées dès 2023, sur la base de candidature et dans le respect des droits à formation, permettant de former une trentaine d’agents sur l’année.

**Une stratégie régionale pour la sauvegarde et la valorisation des parlers normands**

Depuis janvier 2019, la Région a mis en place une stratégie pour la sauvegarde et la valorisation des parlers normands. Le plan d’actions se décline autour de 3 principaux axes :

* **Sauvegarder les parlers normands :** Un groupe de travail pour la réalisation d’un atlas linguistique normand numérique a été mis en place en 2019. Le pilotage a été confié à la Fabrique de patrimoines en Normandie, qui a réuni des représentants de la Région Normandie, de l’Université de Caen Normandie (MRSH) et des archives départementales de la Manche, dépositaire du fonds Brasseur.
* **Valoriser et développer les parlers normands**: Un Conseil Scientifique et Culturel (CSC) des parlers normands a été installé en janvier 2020 pour garantir la qualité scientifique de l’ensemble des travaux menés dans le cadre du plan opérationnel (tant en termes de méthodologie que de contenus) et se consacrer à l’étude, la sauvegarde, la valorisation et la promotion des parlers normands
* **Communiquer auprès du grand public :** Créée en 2016, la F.A.L.E. fédère toutes les initiatives se rapportant à la sauvegarde et à la promotion de la langue normande. Elle regroupe plus de 10 associations, dont Magène, la Chouque, l’association des parlers de Normandie (APNOR), les Amis du Donjon, l’Université populaire normande du Coutançais, l’Université rurale du Cauchois, Le Pucheux, l’Emai, l’association Alfred Rossel et la Fédération des jeux et sports normands. La Région a décidé de s’appuyer sur cet acteur de référence pour mettre en œuvre une partie de son plan d’actions.

Contact presse : Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr